

Le Mésaggié de Belcodène



La fresque de l'école



Le Roumavage 2022

mai 2022

82

numéro



Infos utiles

Mairie

☎ 04 42 70 66 66

Fax : 04 42 70 69 10
mairie@belcodene.fr
Site internet : belcodene.fr

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

M. le Maire est à votre disposition en Mairie à votre convenance. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

Bibliothèque municipale

☎ 04 42 70 60 54

bibliotheque@belcodene.fr

- Mardi : de 15h à 18h30
- Mercredi : de 9h à 18h30
- Vendredi : de 12h à 18h30
- Samedi : de 9h à 12h

Agence Postale Communale

☎ 04 42 70 69 20

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.
- Le samedi de 9h à 12h.

Consultations au cabinet médical

Avenue de la Ste Victoire Belcodène

Médecin généraliste
Mercredi matin

Psychologue clinicienne :
Isabelle Penot ☎ 06 22 90 44 00
Sur RDV ou à domicile jeudi toute la journée

Service d'Urgence vétérinaire à domicile

☎ 04 88 60 39 00

www.veterinaire-de-garde-marseille.fr

Déchèteries

Les déchèteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile fonctionnent tous les jours en journée continue :

■ du lundi au samedi de 9h à 18h

■ le dimanche de 8h30 à 12h30

Fermé les jours fériés.

- Peypin ZI de Valdonne
- Auriol Quartier Pont de Joux
- Aubagne ZI de Saint-Mitre
- Cuges-les-Pins Ch. Sainte-Catherine

Pour les encombrants

prendre RDV en mairie ☎ 04 42 70 66 66

Ressourcerie d'Aubagne "Le Dirigeable"

8, rue du Dirigeable - ZI les Paluds

13400 Aubagne ☎ 04 42 72 47 86

ressourcerie-ledirigeable.fr

Impôts fonciers Cadastre

☎ 04 91 23 61 87

Centre impôts fonciers Marseille sud,
38 Bd baptiste Bonnet, 13008 Marseille
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h. Fermé le jeudi

Trésorerie d'Aubagne

☎ 04 42 18 03 00

55, av. Marcel Paul - 13400 Aubagne

Centre des impôts des particuliers

☎ 04 42 18 03 00

Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h, également sur rendez-vous. Fermé le jeudi.

Caisse primaire d'assurance maladie

CPCAM

☎ 36 46

(+33 811 70 36 46 depuis l'étranger)
13421 Marseille Cedex 20

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

La Santé au quotidien

Les permanences médicales

365 jours par an → 7 jours sur 7 → Sans rendez-vous
Urgences légères et médecine générale



CADOLIVE

9h - 22 h

15 quartier de la bastide
13950 CADOLIVE

☎ 04 65 28 01 40

Coordonnées GPS :
Lat 43.397378 - Long 5.544293

LA DESTROUSSE

9h - 21 h

Le Merlançon ZAC de la verrerie
13112 LA DESTROUSSE

☎ 04 42 72 61 14

Coordonnées GPS :
Lat 43.37553 - Long 5.60720

TRETS

9h - 22 h

15 bis Avenue Mirabeau
13530 TRETTS

☎ 04 42 61 12 86

Coordonnées GPS :
Lat 43.44747 - Long 5.68218



Pour les urgences vitales composer le 15

Numéros utiles



SAMU 15



POLICE 17



POMPIERS 18



TOUTES URGENCES 112

Numéro prioritaire européen depuis mobiles & fixes



SMS OU FAX 114

Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

- Mairie de Belcodène ☎ 04 42 70 66 66
- CCFF Belcodène ☎ 04 42 70 60 61
- Ecole de Belcodène ☎ 04 42 70 66 03
- Restaurant scolaire de Belcodène ☎ 04 42 70 69 77
- Centre aéré Manaque et Coudoulet ☎ 04 42 70 62 18
- Epicerie l'OULIVASTRE ☎ 04 42 04 53 15
- JP l'Oulivastre ☎ 07 78 95 33 12
- Boulangerie Nomade Cakes de Belcodène
- Nomade cakes ☎ 06 59 40 51 90
- Bar Tabac Ninou ☎ 09 80 87 97 55
- Bar tabac Ninou ☎ 06 51 58 78 53
- Française des jeux et relais colis*

- Garage APM (Auto Pneus Maintenance)
- Guy MAROC ☎ 04 42 83 95 83
- ZAC de la Roque Forcade à La Pomme
- SOS médecins ☎ 04 42 26 24 00
- Pharmacie de garde ☎ 3237
- Gendarmerie Greasque ☎ 04 42 58 80 02
- Collège de Fuveau ☎ 04 42 68 02 77
- SIBAM ☎ 04 42 04 65 43
- Enedis (Electricité) ☎ 0810 333 113
- Urgence dépannage Enedis ☎ 09 72 67 50 13

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 10 nouveaux petits Belcodénois

- Emmy BATTISTONI née le 19 mai 2021
- Tess SABATY née le 6 juillet 2021
- Valentine ORTIZ GARNIER née le 12 août 2021
- Ange DEPAULE né le 6 novembre 2021
- Vahé BOYADJIAN né le 27 novembre 2021
- Sandro MOLL né le 23 décembre 2021
- Jules ALA né le 26 décembre 2021
- Mae DONATI née le 11 février 2022
- Mylena IMBERT née le 23 avril 2022
- Lény DONADIO né le 12 mai 2022

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

- Bernard BACONNIER et Isabelle GIRAULT, unis le 12 juin 2021
- Mattéo CACCHIONE et Isabelle MICHEL, unis le 12 juin 2021
- Axel ZORI et Jade DE PIERI, unis le 19 juin 2021
- Joseph BENLIAN et Nathalie BONILLO, unis le 24 juillet 2021
- Laurent LOOS et Aurélie BLAISE, unis le 31 juillet 2021
- Lionel RATINET et Marion ILARDO, unis le 14 août 2021
- Tommy PLUMAIN et Valérie KOUATMIA, unis le 18 septembre 2021
- Luc THOMANN et Vanessa ORTOLAN, unis le 8 janvier 2022
- Thomas DONADIO et Marine DUPLOUY, unis le 7 mai 2022

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

- Noël D'ANGIO décédé le 6 avril 2021
- Guillaume MANZON décédé le 13 juin 2021
- Antoinette BRUN veuve VIDAL décédée le 18 juin 2021
- Juliette BEAUMONT veuve MICHEL décédée le 29 Juin 2021
- Denise CIAPARRA épouse MARIANI décédée le 17 juillet 2021
- Jean ETCHÉLECOU décédé le 21 août 2021
- Jackie WURTZ décédé le 6 août 2021
- Michel CILIA décédé le 3 septembre 2021
- Danielle RUL décédée le 14 octobre 2021
- Mireille BOUBET épouse JARREAU décédée le 5 novembre 2021
- Claude TEYCHENNE décédé le 3 novembre 2021
- Niels KRARUP décédé le 9 novembre 2021
- Christiane DELESTRADE épouse MIRON décédée le 6 décembre 2021
- Pascal JACQUET décédé le 6 décembre 2021
- Liliane VICIOT décédée le 15 janvier 2022
- Catherine SAPIN décédée le 9 février 2022
- Marie-Thérèse TOMBRET veuve BAGNOLI décédée le 23 février 2022
- Denise COLLOMB veuve MORUCCI décédée le 26 février 2022
- Jean-Claude NOËLL décédé le 2 mars 2022
- Paulette ARNODINOT veuve HASS décédée le 19 avril 2022
- Marylène POURCHIER épouse BOG décédée le 8 mai 2022

Energie Conduit
Ramonnage & tubage / Remise aux normes
 Sur Aix-en-Provence, Marseille, Aubagne, La Ciotat
Travaux de rénovation en bâtiment

Pascal BIANCIOTTO
 13720 BELCODENE
 Tél. 06 15 49 19 96

E-mail : energieconduit@gmail.com
 www.energieconduit.com

Le mot du maire



Belcodénoises, Belcodénois,

La dernière séance du Conseil Municipal a été essentiellement consacrée au vote du budget 2022. Ce nouveau budget a été réalisé en tenant compte de la nécessité de maintenir les recettes de fonctionnement à un niveau équivalent aux années précédentes, le tout sans augmentation de la pression fiscale. Étant précisé que notre Commune de Belcodène bénéficie d'une situation financière saine dans un contexte inédit de crises. Cette situation financière saine est le fruit d'une gestion rigoureuse qui a été menée durant les décennies précédentes.

Les dépenses de fonctionnement sont parfaitement maîtrisées, avec un excédent de fonctionnement dégagé en fin d'exercice 2021 nous permettant de financer les nouveaux projets d'investissement par l'autofinancement.

Ce budget 2022 est un budget prudent, compte tenu de l'incertitude des conséquences de la guerre en Ukraine sur le plan économique, tant au niveau de l'inflation que de la flambée de l'ensemble des prix et plus particulièrement en ce qui concerne les énergies et les produits de première nécessité. Mais c'est aussi un budget ambitieux avec une dette communale minime, largement en deçà de la moyenne des Communes de la même strate que Belcodène.

Pas de recours à l'emprunt non plus cette année. Il s'agit de mobiliser toutes les subventions possibles pour financer nos investissements.

L'année 2021 a vu bon nombre de travaux se finaliser comme la rénovation des 3 courts de tennis, le goudronnage et la mise en sécurité du chemin de la Sablière, l'acquisition de 2 véhicules électriques pour le service technique, la réfection des bâtiments communaux abritant le Comité des Feux et le bar-tabac, la réfection totale des sanitaires de l'école maternelle. Est en cours également l'équipement numérique des 5 classes élémentaires, avec ordinateurs, tableaux triptyques et vidéo projecteurs interactifs.

Pour cette année 2022, des investissements importants sont prévus pour notre village, toujours avec des subventions importantes tant du Conseil Départemental que des services de l'état et toujours sans recours à l'emprunt.

Ainsi la poursuite de notre politique de réduction des gaz à effet de serre avec le remplacement du vieux véhicule thermique de la Police Municipale par un véhicule électrique, le remplacement de notre système d'éclairage public par des nouveaux dispositifs à Leds, moins polluants et beaucoup moins énergivores nous faisant réaliser plus de 70% d'économie d'énergie et la réfection totale et progressive des systèmes de chauffage de tous nos bâtiments communaux avec utilisation de chaudières performantes et économiques et introduction de chaudières à granulés.

Sont également budgétés sur 2022, le goudronnage, la mise en sécurité et la réalisation d'un cheminement piéton sur le chemin du Cros de Cabane, l'installation d'agrès sportifs au Centre de Loisirs et au jardin d'enfants pour les ados et leurs parents, la réalisation d'un quatrième court de tennis, la réfection des toitures et des façades des bâtiments communaux les plus anciens. Devraient également débiter la mise en place de la vidéoprotection aux 4 entrées de village ainsi qu'au Centre de Loisirs et au groupe scolaire et le début d'un grand chantier en centre village consistant au réaménagement de l'espace public au droit de l'Agence Postale avec sécurisation du carrefour avec le chemin des Michels et création de deux nouveaux logements sociaux dans le bâti existant.

Voilà le travail de vos élus qui reprend de plus belle maintenant que la crise sanitaire semble s'éloigner progressivement, en même temps que les activités festives reprennent avec le Roumavage du lundi de Pâques et la foire horticole du 1^{er} mai qui ont montré, avec l'engouement et la grande participation des Belcodénois, l'importance de tels moments de convivialité et de détente.

**Profitez bien des beaux jours qui arrivent.
Je vous souhaite à tous un très bel été.**



Patrick Pin,
Maire de Belcodène

Commémoration de l'armistice du 11 novembre



Ce 11 novembre 1918, c'est la fin de la Première Guerre Mondiale, l'armistice est signé, il met fin aux combats qui ont vu trop de soldats morts pour la liberté de leur pays. A Belcodène, en ce jour de mémoire, devant le monument aux morts, Patrick Pin a déposé une gerbe pour évoquer ensuite le courage, l'héroïsme et la mémoire de tous ces soldats qui ont péri au combat, avec un hommage appuyé aux vaillants Belcodénois morts pour la France.

Ce 11 novembre 2021 aura été marqué par l'hommage national rendu à Hubert Germain, dernier compagnon de la libération, décédé au mois d'octobre à l'âge de 101 ans. La Marseillaise, chantée a capella par Bruno Bellegarde, clôturait cette manifestation.

Célébration de la victoire du 8 mai 1945



Comment commémorer, ce 8 mai 2022, le 77^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale, sans évoquer le conflit en Ukraine, cette terrible guerre aux portes de l'Europe.

Au départ de la Mairie, en tête de cortège, juste derrière le drapeau, la gerbe était portée jusqu'au monument aux morts, par Scarlett et Anthéa, toutes deux élèves de CM2. Entouré des élus, en présence des représentants de la gendarmerie de Gréasque, des Sapeurs-Pompiers de La Bouilladisse et du Policier Municipal de la Commune, Patrick Pin a rendu hommage et exprimé sa solidarité et sa reconnaissance à tous ces soldats tombés pour la sauvegarde de la dignité humaine. Hommage qui aujourd'hui donne un sens particulier aux mots de liberté, égalité, fraternité. Un devoir de mémoire essentiel, et après deux ans d'absence pour raison sanitaire, le public était rassemblé nombreux.

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école ont ensuite chanté La Marseillaise, puis ce fut le chant des partisans interprété par Bruno Bellegarde. Pour clôturer cette célébration, synonyme d'espoir et de renouveau, un apéritif était offert par la Municipalité, en plein air sur la place du monument aux morts, servi par le Comité des Fêtes.



Réhabilitation du local du CCFF



Le Comité Communal des Feux de Forêts, composé de bénévoles investis pour la défense de notre patrimoine forestier, mène depuis sa création en 1979, des actions de prévention, d'information et d'intervention tout au long de l'année. La Commune met à disposition un local situé sur un endroit stratégique en plein centre du village. Ce local vétuste vient d'être réhabilité. En effet, la toiture présentait des risques d'effondrement, elle a donc été reprise en totalité. Les menuiseries extérieures, portes d'accès aux garages des véhicules porteurs d'eau, ne présentaient plus les normes de sécurité nécessaires. C'est pourquoi cette réfection globale a été envisagée.

Cette réalisation a pu se faire grâce au concours du Conseil Départemental qui a abondé à hauteur de 70 % du montant hors taxe, et dont le financement s'est établi de la manière suivante :

Montant HT de l'opération :	36 171,20 €
Aide du Département (70%) :	25 319,84 €
Autofinancement de la Commune	10 851,36 €
TVA récupérée à N+2 :	7 234,24 €
Montant total TTC de l'opération :	43 405,44 €

Acquisition de deux véhicules utilitaires électriques pour le Service Technique



Afin de remplacer les deux véhicules diesel du service technique, très vieux, polluants et en bout de course, la Commune s'est dotée de deux véhicules utilitaires électriques neufs.

Le choix de l'électrique pour ces nouveaux véhicules a été dicté par une volonté des élus communaux de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la maîtrise de la demande énergétique et au développement des énergies renouvelables.

Cette réalisation a pu se faire grâce au concours du Conseil Départemental qui a abondé à hauteur de 70 % du montant hors taxe, et dont le financement s'est établi de la manière suivante :

Montant HT de l'opération :	41 641,26 €
Aide du Département (70%) :	29 148,88 €
Autofinancement de la Commune	12 492,38 €
TVA récupérée à N+2 :	8 338,25 €
Montant total TTC de l'opération :	49 969,51 €

Rénovation des 3 courts de Tennis

La Commune dispose à ce jour de 3 courts de Tennis dont les 2 premiers ont été inaugurés en 1997. Le succès de l'activité a été immédiat, et la Commune a rapidement construit un troisième court.

Le nombre d'adhérents, l'organisation des cours le mercredi et le week-end, le planning d'occupation des terrains, les tournois interclubs ont nécessité la création en 2013 d'un club-house, complément naturel de cette activité.

Le nombre d'adhérents approche maintenant les cent trente.

Aussi, il est devenu indispensable, après 25 ans d'utilisation, de rénover ces 3 courts de tennis pour leur donner une nouvelle jeunesse et permettre la poursuite de cette activité dans les meilleures conditions possibles.



Cette réalisation a pu se faire grâce au concours du Conseil Départemental qui a abondé à hauteur de 70 % du montant hors taxe, et dont le financement s'est établi de la manière suivante :

Montant HT de l'opération :	56 430 €
Aide du Département (70%) :	39 501 €
Autofinancement de la Commune	16 929 €
TVA récupérée à N+2 :	11 286 €
Montant total TTC de l'opération :	67 716 €

Travaux à l'école : Réfection des sanitaires de maternelle



Pendant les dernières grandes vacances, les toilettes de la maternelle ont été entièrement rénovées. Carrelage décoratif de couleur, plomberie, lavabo, cuvettes, chasses d'eau, portes, peintures, cloisons séparatrices, reprise des pentes d'écoulement des eaux du sol, tout a été refait à neuf et remis aux normes.

Les sanitaires de l'école maternelle présentaient des difficultés d'utilisation pour les tout-petits et de surveillance pour le personnel, ainsi que des problèmes d'adduction et d'évacuation d'eau. Ils nécessitaient une remise aux normes avec un changement des éléments sanitaires.

Il a été procédé à une démolition complète de tout le sanitaire existant y compris les adductions et évacuations, ainsi que le carrelage du sol et des murs.

L'opération a consisté en l'installation de trois urinoirs pour enfants, de 4 cuvettes WC pour enfants, de chasse-d'eau individuelles pour chacun, de deux lave-mains munis de robinets type "presto", d'un robinet de puisage, d'un chauffe-eau, d'un siphon de sol, d'un carrelage anti dérapant, de plinthes à gorge, d'un placage décoratif de couleur, gai et moderne sur les murs.

Cette réalisation a pu se faire grâce au concours du Conseil Départemental qui a abondé à hauteur de 70 % du montant hors taxe, et dont le financement s'est établi de la manière suivante :

Montant HT de l'opération :	36 171,20 €
Aide du Département (70%) :	25 319,84 €
Autofinancement de la Commune	10 851,36 €
TVA récupérée à N+2 :	7 234,24 €
Montant total TTC de l'opération :	43 405,44 €

Mise aux normes et goudronnage du chemin de la Sablière



Le chemin de la Sablière était à l'origine une voie sans grand trafic, desservant quelques habitations et le centre Germaine Poinso Chapuis. Son assiette était dimensionnée à sa destination et de taille modeste.

Au fil du temps, ce chemin communal a fait l'objet d'importantes dégradations liées aux passages des véhicules et à l'érosion. La détérioration de cette voie a donc nécessité sa requalification.

Le projet arrivé à son terme, outre la mise au gabarit a permis la mise en place d'un revêtement en enrobé, la stabilisation des bas-côtés, la reprise des amorces d'accès des riverains, le calage avec la voie départementale adjacente et la réalisation d'une récupération des eaux de pluie en son point le plus bas. Avec ces travaux de mise aux normes, l'emprise de cette voie a été portée à 5,50 mètres et la partie revêtue à 3,50 mètres pour améliorer de façon réelle les conditions de sécurité.

Cette réalisation a pu se faire grâce au concours du Conseil Départemental qui a abondé à hauteur de 70 % du montant hors taxe, et dont le financement s'est établi de la manière suivante :

Montant HT de l'opération :	77 998,40 €
Aide du Département (70%) :	52 500,00 €
Autofinancement de la Commune	25 498,40 €
TVA récupérée à N+2 :	15 599,68 €
Montant total TTC de l'opération :	93 598,08 €

Valérie Lapiere, notre nouvelle Directrice Générale des Services

Après avoir attendu presque 2 ans, le remplacement du poste de DGS (Directrice Générale des Services) est effectif depuis l'été 2021. Valérie Lapiere a pris ses fonctions le 1^{er} juillet.

Anciennement sur un poste de responsable des affaires générales à la mairie de Roquefort-la-Bédoule, cette nomination s'inscrit dans l'évolution d'un parcours professionnel. A 49 ans, ses compétences professionnelles lui permettent de s'intégrer rapidement au sein de l'équipe belcodénoise. Sous l'autorité du Maire, elle gère autant le personnel municipal que les dossiers administratifs et techniques qui lui sont confiés.

Nous lui souhaitons une belle carrière épanouissante parmi nous.



Le relais Assistant Maternel (RAM) change de dénomination

La loi ASAP (Accélération et Simplification de l'Action Publique) a été promulguée le 7 décembre 2020. Elle concerne plusieurs domaines de l'action publique, dont celui de la petite enfance.

Le décret du 25 août 2021 précise les applications de cette réforme, les **Relais Assistants Maternels** sont désormais appelés **Relais Petite Enfance**. Une dénomination plus large et généraliste qui permet à chaque public de se sentir légitime à les fréquenter : parents, assistants maternels et gardes à domicile.

Ce relais d'Assistant Maternel devient "Relais Petite Enfance Sainte-Victoire" (RPE Sainte-Victoire).

Le Relais Petite Enfance Sainte-Victoire

Un lieu ressources

Pour qui ?

- Les parents qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant, qu'il soit collectif ou individuel,
- Les assistants maternels,
- Les gardes d'enfants à domicile (au domicile des parents),
- Les enfants en mode d'accueil individuel,
- Les candidats au métier d'assistant maternel.



Les parents peuvent trouver :



- ✓ Des informations sur les modes d'accueil,
- ✓ La liste des assistants maternels agréés disponibles sur leur secteur de recherche,
- ✓ Un accompagnement dans leur fonction de parents-employeurs,
- ✓ Des contrats de travail,
- ✓ Des informations sur les aides de la CAF,
- ✓ Des temps d'échanges et de débats sur des thèmes éducatifs.

Les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile peuvent trouver :

- ✓ De la documentation (articles, revues, flyers...),
- ✓ Un accompagnement dans leur fonction d'assistant maternel (convention nationale, grilles de salaires, PAJE, congés payés, impôts, fin de contrats...),
- ✓ Des temps d'ateliers d'éveil avec les enfants qu'ils ont en garde,
- ✓ Des temps de professionnalisation sous forme de débats animés par différents intervenants tels que des éducateurs, des psychologues, des juristes, des formateurs...



Les candidats au métier d'assistant maternel peuvent trouver :

- ✓ Des informations sur l'agrément nécessaire à la pratique du métier,
- ✓ Des informations sur le relais et ses missions.

Qu'est-ce qu'un assistant maternel agréé ?

Un assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille principalement des enfants âgés de 0 à 6 ans durant la journée ou avant et après l'école.

Au quotidien, l'assistant maternel assure l'accueil, l'éveil, le développement, la santé et la sécurité des enfants durant le temps pendant lequel ils lui sont confiés. Il connaît les besoins des enfants en bas-âge. Conformément à son projet d'accueil personnel, l'assistant maternel peut proposer des activités, des sorties (ce dernier avec l'accord des parents). L'assistant maternel a reçu un agrément du Conseil Départemental justifiant de ses capacités pour exercer ce métier et d'un lieu offrant des conditions d'accueil et de sécurité adaptées aux jeunes enfants. Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans renouvelables. Le Conseil Départemental assure le suivi et le contrôle de son activité. Tout assistant maternel suit une formation obligatoire de 120 heures. La formation continue est encouragée tout au long de sa carrière.

Les permanences et ateliers du relais sur les 6 communes

Le Relais Petite Enfance est itinérant sur six communes : Belcodène, Fuveau, Gréasque, Peynier, Saint-Savournin et Trets. La responsable du relais propose des rendez-vous à la mairie de Belcodène : **le premier mardi du mois de 15h à 17h, sur inscription.**

Elle propose des ateliers d'éveil et des temps collectifs aux enfants accompagnés des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile sur les six communes du relais : **le troisième jeudi du mois à Belcodène, sur inscription.**



Nous contacter :

Le secrétariat du relais, assure un accueil téléphonique :
 ✓ le lundi de 13h à 17h,
 ✓ le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

RPE Sainte-Victoire
 (Siège) Avenue Santa Teresa di Riva
 13710 Fuveau

Téléphone :
 04 42 65 65 72 (secrétariat)
 ou 06 09 23 58 65 (responsable)

Courriel : rpesaintevictoire@outlook.fr



Les tout-petits chantent "A la claire fontaine..."

Les assistantes maternelles, ont été ravies de l'aménagement d'une petite fontaine au jardin d'enfants et remercient la municipalité.

Quotidiennement fréquenté par de nombreuses nounous et leurs chérubins, il était indispensable d'avoir un point d'eau pour rincer des menottes, boire un coup ...



Site Internet et application Illiwap

En moins d'une génération, d'Internet au smartphone, le numérique, soutenu par le déploiement du très haut débit et de la fibre, a bouleversé nos habitudes et nos comportements. Aujourd'hui, Internet est solidement ancré dans notre quotidien. Afin de rendre l'information accessible au plus grand nombre et toujours plus rapidement, la Mairie de Belcodène "upgrade" son site internet pour le rendre davantage fonctionnel. Dans un deuxième temps, pour faciliter la vie quotidienne, une nouvelle application, disponible pour smartphone et gratuite, permettra à tous les Belcodénois, qui le souhaitent, de recevoir en temps réel toutes les infos locales et communales.

Le site internet actuel, belcodene.fr, que vous connaissez maintenant toutes et tous et qui vous donne régulièrement toutes les informations importantes que vous êtes en droit d'attendre, avait été créé pour aborder la crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant deux longues années.

Il s'est progressivement enrichi de toutes les informations nécessaires à votre parfaite connaissance de l'actualité belcodénoise.

Il est en cours de réorganisation pour devenir un véritable outil d'information moderne en phase avec les modes de communication actuels. Cette nouvelle formule sera opérationnelle dans les prochaines semaines.

En parallèle, une application sera mise à votre disposition pour répondre encore au plus près de l'information, de la consultation et de la concertation des Belcodénois.



Il s'agit "d'Illiwap", une application très facile d'utilisation, déjà partenaire de nombreuses municipalités et que nous pourrions mettre en service très bientôt.

Le "E-commerce" pour vendre et acheter

Récupérer ou déposer un colis c'est désormais possible dans deux points relais colis de notre village.

Une activité qui est avant tout un service rendu à leur client et à la population, mais qui risque, compte tenu de l'évolution actuelle des modes d'achat, surtout depuis la période des fêtes et des contraintes liées à la crise sanitaire, de s'enraciner dans les habitudes d'achat.

Relay Pickup au Bar Tabac Ninou
Chronopost / Colissimo à l'Agence Postale Communale



Comptes-rendus des

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportée ci-après que les éléments principaux des délibérations importantes.

Demandes de subventions à l'Etat

Réhabilitation des systèmes de chauffage dans les bâtiments communaux

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Sollicite auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR, une subvention pour la réhabilitation des systèmes de chauffage dans les bâtiments communaux.

- Approuve le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	99 152,00€
Subvention du Conseil départemental (30%)	29 745,00€
Subvention de l'Etat (40%)	39 660,80€
Autofinancement communal (30%)	29 745,00€
Montant total TTC	118 982,40€

Echéancier prévisionnel : 2ème trimestre 2022

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente demande.

Requalification du bâti communal et de l'espace public en centre village

Vu la délibération n°2020-011 du 30 juin 2019 portant délégation des compétences du Conseil Municipal de Belcodène au Maire de la commune ;

Vu la délibération n°2019-030 en date du 29 avril 2019 décidant de l'engagement de l'opération de requalification du bâti communal et de l'espace public et confiant un contrat de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage à la SPL Façonéo ;

Vu la décision n°2021-001 en date du 19 janvier 2021 portant résiliation du marché de maîtrise d'œuvre n°2019.68 en phase diag/esquisse en raison de l'évolution significative du programme initial ;

Vu la délibération n°2021-011 en date du 16 mars 2021 portant avenant n°1 au contrat de mandat de requalification du bâti et de l'espace public qui prévoit l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle ;

Vu la décision n°2021-003 en date du 10 juin 2021 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet TDSO (mandataire) ;

Considérant l'avant-projet détaillé remis par le maître d'œuvre ;

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Sollicite auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL, une subvention pour la requalification des espaces publics en centre village (tranche 1).

- Approuve le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	180 000,00€
Subvention du Conseil départemental (40%)	72 000,00€
Subvention de l'Etat (30%)	54 000,00€
Autofinancement communal (30%)	54 000,00€
Montant total TTC	216 000,00€

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Vu l'article L112-8 du code des relations entre le public et l'administration imposant à toutes les communes d'être en capacité de recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme (DAU) par voie électronique.

Monsieur le Maire souhaite élargir cette obligation réglementaire à la dématérialisation de l'instruction des DAU. Cette évolution permettra de recevoir toutes les demandes des instances transverses par voie dématérialisée ainsi que les échanges avec le contrôle de légalité de la Préfecture.

Pour les demandes déposées avant le 31 octobre 2021, le Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique se propose d'accompagner les collectivités dans cette démarche par l'octroi d'une subvention allant jusqu'à 4 400€ pour les communes instructrices autonomes.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- De solliciter l'aide du Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique au titre du Plan "France Relance" (transformation numérique des collectivités territoriales - programme Démat. ADS), pour l'acquisition et la formation de modules permettant la réception et l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée.

- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant TTC du projet global	14 004,00€
Montant TTC du projet 2021	4 308,00€
Aide de l'Etat pour 2021	4 308,00€
Autofinancement de la commune	9 696,00€

Demande de subvention à l'Etat et au Conseil Départemental 13

Acquisition de tableaux ou de vidéoprojecteurs numériques interactifs pour les 5 classes élémentaires

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- De solliciter l'aide du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, au titre du Plan de Relance (Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles), pour l'acquisition de tableaux ou de vidéoprojecteurs numériques interactifs pour les cinq classes de l'école élémentaire.

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'Aide au développement de la Provence numérique pour l'exercice 2021, pour l'équipement des cinq classes de l'école élémentaire vidéoprojecteurs numériques interactifs.

- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	20 445,83€
Aide du Département (26% du HT)	5 314,99€
Aide de l'Etat (54% du TTC)	11 041,67€
TVA financée par l'Etat	2 208,36€
Autofinancement communal	4 089,17€
TVA financée par la Commune	1 880,81€
Montant total TTC	24 535,00€

Echéancier prévisionnel : Fin 2022

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente demande.

Conseils Municipaux

Demandes de subvention au Conseil

Départemental 13

Acquisition d'un véhicule électrique pour la Police Municipale

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Sollicite auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de l'aide apportée aux communes, au titre du Fonds Départemental pour la mise en œuvre du plan climat air énergie territorial, une subvention relative à l'acquisition d'un véhicule électrique neuf, destiné à la Police Municipale.

- Approuve le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	29 962,51€
Subvention du Conseil départemental (70%)	20 973,76€
Autofinancement communal (30%)	8 988,75€
Taxes financées par la Commune	6 915,25€
Montant total TTC	36 877,76€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} trimestre 2022

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente demande.

Remplacement des équipements du Policier Municipal

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide aux équipements de la sécurité publique pour le remplacement du gilet pare-balle et de l'arme de l'agent de la Police Municipale de la Commune de Belcodène.

- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	1 317,91€
Aide du département (60% du HT)	790,75€
Autofinancement de la Commune	527,16€
TVA financée par la Commune	263,58€
Montant total TTC	1 581,49€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2021

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente demande.

Réfection du bâtiment du CCFF (Travaux de Proximité 2021)

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des travaux de proximité pour l'exercice 2021, pour la réfection du bâtiment du CCFF.

- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	37 337,60€
Aide du département (70% du HT)	26 136,32€
Autofinancement de la Commune	11 201,28€
TVA financée par la Commune	7 467,52€
Montant total TTC	44 805,12€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2021

Réfection des sanitaires de l'école maternelle (Travaux de Proximité 2021)

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des travaux de proximité pour l'exercice 2021, pour la réfection des sanitaires de l'école maternelle.

- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	43 915,20€
Aide du département (70% du HT)	30 740,64€
Autofinancement de la Commune	13 174,56€
TVA financée par la Commune	8 783,04€
Montant total TTC	52 698,24€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2021

Aménagement du local commercial communal abritant le bar-tabac (Travaux de Proximité 2021)

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des travaux de proximité pour l'exercice 2021, pour l'aménagement du local commercial abritant le bar-tabac.

- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	18 318,60€
Aide du département (70% du HT)	12 823,02€
Autofinancement de la Commune	5 495,58€
TVA financée par la Commune	3 663,2€
Montant total TTC	21 982,32€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2021

Subvention exceptionnelle Vaccination Covid-19

A l'initiative du docteur Michel Garnier, responsable du centre de vaccination de la Maison Médicale de Garde de la Timone, il a été organisé par la Municipalité deux déplacements en car jusqu'à la Timone pour permettre aux Belcodénois de plus de 75 ans de pouvoir se faire vacciner contre la Covid-19 avec le vaccin Pfizer.

Ce dispositif a permis, les 7 avril et 3 mai 2021, aux anciens de la Commune qui n'arrivaient pas à obtenir de rendez-vous ou qui avaient des difficultés à se déplacer jusqu'aux centres de vaccination, de pouvoir le faire en toute tranquillité.

Cette opération a été d'une grande utilité et a connu un vif succès.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Décide de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500€ à l'Association pour la Permanence des Soins Timone (APST) sise 37/39 boulevard Vincent Delpuech 13006 Marseille.

Convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc 2022

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Approuve la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc, relative aux activités sportives, artistiques et culturelles, fixant la participation de la Commune à 50% de la majoration des tarifs des activités appliquée aux enfants de Belcodène pour l'année 2022. Cette participation s'entend pour l'intégralité des activités proposées par le SIHA.

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux (suite)

Convention de partenariat culturel "Provence en Scène" 2021/2022 avec le Conseil Départemental 13

Depuis de nombreuses années, le Département des Bouches-du-Rhône s'engage dans le soutien et la mise en œuvre de multiples actions dans le domaine culturel. Avec le dispositif "Provence en Scène", il entend poursuivre une synergie initiée entre les communes et les artistes de Provence visant à :

- Soutenir la programmation culturelle des communes de moins de 20 000 habitants,
- Favoriser la création et la diffusion de spectacles vivants d'artistes professionnels résidant sur le territoire départemental.

Chaque année, un comité d'inscription composé de professionnels sélectionne des spectacles dans différents secteurs tels que la musique, le théâtre, le cirque, la danse et le spectacle de rue. Dès lors, un catalogue dématérialisé est mis à la disposition des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour constituer leur saison culturelle, les municipalités peuvent y choisir, de manière autonome, jusqu'à 10 spectacles tout en bénéficiant d'une participation départementale graduée de 50 à 80% du coût de cession, selon le nombre d'habitants de la commune. La commune de Belcodène peut prétendre à une prise en charge de 70%, voire de 80% pour certains spectacles labellisés "Provence en Scène Plus".

Afin de bénéficier de cette aide, plafonnée à 10 spectacles et 17 000€ par saison culturelle, la Commune de Belcodène souhaite établir une convention avec le Département des Bouches-du-Rhône et compléter sa programmation artistique locale.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat culturel.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

Motion Communes Forestières

Le Gouvernement envisage d'augmenter la contribution des 14 000 communes et collectivités forestière françaises pour l'Office National des Forêts (ONF) à hauteur de 7,5M€ en 2023, puis de 10M€ par an en 2024 et 2025

Pour faire bon poids, le futur contrat ONF Etat-ONF prévoit aussi la suppression de près de 500 emplois temps plein à l'ONF.

Les Communes Forestières, dont Belcodène, ne peuvent être la variable d'ajustement à l'équilibre du budget de l'ONF et de surcroît, faire les frais des suppressions de postes sur le terrain, dégradant un maillage territorial pourtant essentiel. Ces mesures sont d'autant plus injustes que nous avons soutenu sans relâche la filière bois et ses emplois, dans une guerre commerciale mondiale des matières premières.

Enfin, les Communes et Collectivités Forestières font face à une tempête sanitaire silencieuse qui détruit inexorablement nos forêts, impactant fortement les budgets locaux.

Aussi, la Fédération Nationale des Communes Forestières demande de voter en Conseil Municipal une motion pour le retrait de ces mesures inacceptables et incohérentes.

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Approuve la Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières.
- Exige :
 - Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes Forestières
 - La révision complète du Contrat d'Objectif et de Performance Etat-ONF
- Demande une vraie ambition politique pour les forêts françaises et un maillage territorial efficient des personnels ONF face aux enjeux auxquels la France doit faire face.

Bientôt la Vidéoprotection à Belcodène

C'est l'un des projets définis lors de notre campagne électorale de 2020, et voici que ce projet de vidéo-protection de notre village entre dans sa phase d'étude.

Le projet comprend 6 zones de vidéoprotection avec un total de 18 caméras, pour couvrir les 4 entrées du village, l'école et le Centre de Loisirs "Manaque-Coudoulet". Les caméras permettront de visualiser le flux routier (caméra de contexte), d'autres serviront à identifier les véhicules entrants et sortants. Les images enregistrées pourront être

visualisées à la demande des services de la Gendarmerie nationale en cas de besoin.

Un agent référent-sécurité de la gendarmerie est venu présenter un pré-rapport au Maire et aux Adjointes. Reste à évaluer le coût et le mode de financement. Suivra la phase de réalisation.



Comité Communal des Feux de Forêts de Belcodène (CCFF)

Un été de tous les dangers



Nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein du CCFF, de nouvelles recrues venues renforcer notre Comité en y apportant bonne volonté, compétences et jeunesse.

Bienvenue au sein d'un groupe soudé et motivé par une seule et unique raison : la protection de notre patrimoine environnemental. Qu'ils en soient remerciés

Malgré cette interminable épidémie de Covid 19, cet été, les bénévoles du CCFF étaient tous à leurs postes, fidèles dans l'exercice des missions qui leurs sont dévolues. Des centaines de kilomètres parcourus sur les pistes DFCI de nos collines, des heures de surveillance traquant le moindre halo de fumée, des heures de présence au local du Comité, à l'écoute des messages radios diffusés par les différentes vigies alentour, prêts à intervenir au moindre signalement suspect. Voilà une grande part du quotidien des membres du Comité des Feux.

En France, chaque année, plus de 35 000 ha de forêt partent en fumée. Pour la seule région PACA, cette année ce sont 1 460 feux déclarés pour un total de plus de 10 000 ha. C'est pour ces raisons que des femmes et des hommes s'engagent bénévolement dans cette voie de la défense incendie au sein des Comités Communaux des Feux de Forêts, afin de préserver du mieux qu'ils le peuvent et le plus longtemps possible ce remarquable espace de vie qui nous entoure et que l'on se doit de restituer à nos enfants. Si vous vous sentez concernés par la protection de notre cadre de vie et prêts à donner un peu de votre temps libre pour cette noble cause, vous êtes les bienvenus au sein du Comité des Feux de Belcodène. Il vous suffit d'adresser un courrier en ce sens à la Mairie qui vous contactera pour finaliser et officialiser votre adhésion.

Sécurité et respect de nos massifs forestiers

Des opérations de police interservices sont réalisées périodiquement en collaboration entre les services de la gendarmerie, de l'ONF et de la Police Municipale de Belcodène, pour lutter contre la circulation motorisée dans nos massifs forestiers.

La dernière en date a permis d'observer la présence tout à fait autorisée de 56 promeneurs, ravis de constater que cette présence policière leur permettait plus de sécurité et de tranquillité. Des chasseurs ont également été contrôlés, tous en règle. Enfin, bien que certaines aient pu s'échapper hors de portée des contrôles, plusieurs moto cross ont été verbalisées car interdites de circulation dans les massifs forestiers.

Ces opérations de contrôle seront renouvelées périodiquement afin d'assurer la sécurité et la tranquillité dans nos collines.

26 novembre, 10^{ème} Fête de la Laïcité à Belcodène

Fidèle à cette manifestation, Robert Lazennec a animé cet exposé-débat autour de la laïcité en évoquant l'engagement de la famille Cornec : Josette et Jean-Yves Cornec, tous deux enseignants et militants, fervents défenseurs de la laïcité et de l'école républicaine au début de siècle dernier. Plus proche de nous, leur fils Jean Cornec, également militant, fut président de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques) de 1956 à 1980, pour continuer ce que ses parents avaient si merveilleusement commencé. A travers un diaporama, une rétrospective des 10 années de la laïcité à Belcodène a été présentée en présence également de MR Mougine, Délégué départemental de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône.



Conférence de Robert Lazennec :
Le militantisme laïque et l'exemple de la famille Cornec

Comme suite à cette bien sympathique manifestation, "la convention de la Laïcité 2021/2022" a été signée par les élus, les enseignants et les représentants des parents d'élèves. Belle démonstration de l'attachement de la communauté belcodénoise aux principes de la Laïcité, à la fois à l'école et dans la sphère publique toute entière.

Noël à Belcodène pour nos enfants et pour nos aînés

Nous aurions bien aimé que ce Noël 2021 soit un peu plus festif, mais les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'oublier le Noël précédent.



Pour les anciens, pas de journée récréative, mais chacun d'eux a pu venir retirer son colis de Noël en mairie.

Nos petits Belcodénois ont pu voir arriver le père Noël en calèche et c'est à l'extérieur, sur la place de l'Ensoleiàdo, qu'ils ont chacun reçu leur cadeau avec goûter des mains du père Noël. L'après-midi récréatif pour les plus grands a été maintenu, le magicien a été particulièrement apprécié de nos chers bambins.



Défilé Pastoralier au village

Le défilé pastoralier s'est déroulé à travers les rues du village, et si la météo pluvieuse de l'après-midi a inquiété les organisateurs, à 18 heures, les Belcodénois courageux ont pu suivre ce défilé de Noël : du réveil du berger jusqu'à l'arrivée des rois mages en passant par le bohémien, le rémouleur, l'aveugle et son fils, les notables, le meunier et Panturle qui tombe dans le puits. Sur la place de l'Ensoleiado, la crèche vivante ainsi constituée au fil des saynètes était au complet pour la dernière scène. Cette soirée se terminait autour d'un vin chaud accompagné de la traditionnelle pompe et de friandises.



La transhumance 2022 à travers le village

Après deux années de mise en stand-by de cette manifestation, le temps de la transhumance est revenu à Belcodène !

Par un dimanche de mars où la météo ne nous a pas été favorable, les Belcodénois ont attendu le passage des moutons, bien emmitoufflés sous leur bonnet, pour braver le froid et le vent.

Une belle récompense, car cette année, nous avons suivi le troupeau depuis l'avenue de la Sainte-Victoire jusqu'au centre de loisirs Manaque et Coudoulet, avec l'aide des membres bénévoles du CCFF qui ont assuré la sécurité lors du passage du troupeau. Arrivées à destination, les 500 brebis ont pu profiter de l'herbe tendre du site, et nos petits Belcodénois, venus nombreux pour l'occasion ont pu les admirer en toute sécurité. Les enfants ont également bénéficié des promenades à poney, de l'atelier "fabrique-moi un mouton" afin de réaliser de magnifiques créations ainsi que d'un décor spécifique qui a permis à parents et enfants de faire des photos rigolotes. Et pour se réchauffer

le vin chaud et le chocolat chaud étaient offerts à l'abri, sous l'espace de convivialité, tandis que d'autres ont préféré respecter l'horaire de l'apéro avec les pizzas qui étaient également servies par les membres du comité des fêtes. Après ateliers, jeux et collations, les plus courageux ont pu accompagner à nouveau le troupeau en direction de la plaine de Beaumont où il pâturera encore quelques temps pour permettre l'agnelage, faisant doubler le troupeau, avant de rejoindre les alpages pour y passer l'été.

Le complexe du centre de loisirs se prête bien à cette manifestation qui devient une tradition maintenant à Belcodène. Elle permet le nettoyage naturel de nos collines, participant ainsi, à la prévention des incendies, en ouvrant le milieu végétal et favorisant la biodiversité dans nos massifs.



Roumavage 2022 : dès que le

L'apéritif autour de la chapelle servi par les membres du comité des fêtes



Le covid s'éloigne, et voilà que la première manifestation printanière devient une réalité après ces deux années de privation.

Autour de la chapelle de l'Ermitage, près de 400 Belcodénois, amis ou voisins, se sont retrouvés pour déguster les traditionnelles grillades après avoir participé avec grand bonheur et grande soif, à l'apéritif offert par la municipalité.

Une journée ensoleillée durant laquelle les membres du comité des fêtes, après en avoir assuré la logistique, ont gracieusement servi l'apéro et les bénévoles du CCFF ont assuré la braise et la sécurisation du site pour tous les convives. Des retrouvailles qui nous ont fait oublier l'actualité parfois morose et c'est avec plaisir que les anciens se retrouvent, que les nouveaux Belcodénois découvrent le site, que la jeunesse profite des jeux de plein air, des plaisirs sains, des plaisirs simples : c'est le Roumavage !

Dans son discours de bienvenue, agrémenté de quelques mots en provençal, Monsieur le maire a rappelé l'origine de ce traditionnel "Roumavage" et notre plaisir partagé de nous retrouver à nouveau sur ce site, en famille et entre amis, pour ne penser qu'au plaisir de savourer ensemble cette belle journée.

Nous n'avons pas oublié nos pitchouns qui sont partis à la chasse aux œufs et qui ne sont pas revenus bredouilles, à en voir la belle récolte dans leurs paniers.

Les bénévoles du CCFF, responsables de la braise et de la sécurité



printemps revient...

Baptême de Roumavage pour Jean-Philippe, l'épicier, et toute sa famille



La chasse aux œufs pour les petits Belcodénois gourmands



Prêts pour le départ



En pleine recherche

Les spectacles à Belcodène

Après une longue période d'abstinence imposée par les contraintes sanitaires, la commission municipale de la culture a repris ses propositions de spectacles tous publics pour le plus grand plaisir des Belcodénois.

Ça s'est passé... et on a apprécié

Musique - Concert

Nous avons pu nous réunir nombreux le samedi 31 juillet 2021 pour un concert en plein air à l'Ensoleiàdo.

Le groupe "Back to the roots" nous a emmené pour une ballade jusqu'au bout de la nuit, à travers le temps, retraçant l'univers musical du XX^{ème} siècle : Swing, Rock'n'Roll, R'n'B, Soul, Surf,... nous ont emmenés jusqu'au bout de la nuit.



Pagnol et la Provence

Nous avons eu l'immense plaisir de retrouver la compagnie "César Choisi" ce samedi 16 octobre à l'Ensoleiàdo. Un petit air de Provence a soufflé sur Belcodène. Malgré les contraintes sanitaires, nous étions nombreux à savourer cette représentation "De Marcel à Pagnol" retraçant la vie et l'intimité de Pagnol au travers d'extraits de son œuvre et d'anecdotes. Un vrai moment de bonheur qui a fait revivre l'âme de Marcel Pagnol. Des effets sonores, des jeux de lumière ont accompagné des documents filmés et des extraits de films.

Pendant une heure trente, le public s'est plongé dans l'univers de Pagnol, en passant par les thèmes de la passion, de l'amitié, du rire, entre les œuvres et la vie de l'homme.



Ces trois manifestations culturelles gratuites et organisées dans le strict respect des gestes barrière et du passe sanitaire, ont été offertes aux Belcodénois par la Municipalité avec le concours du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Hommage à Georges Brassens

Grâce à sa personnalité et son expérience de la scène, André Chiron a mis en valeur la musique et les mots de l'œuvre du poète sétois ce samedi 19 février 2022. Un spectacle qui est une performance inédite dans le "milieu Brassens", sous forme de causerie musicale dans laquelle se sont alternées chansons et anecdotes.



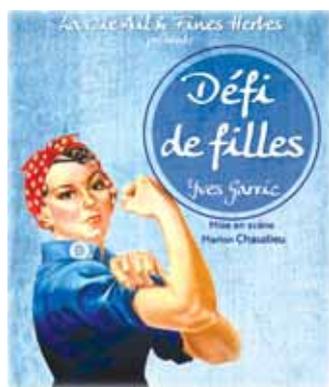
Musiques traditionnelles Irlandaises

L'Irish Coffee Group, c'est tout à la fois des cordes, du vent, du rythme, et de la bonne humeur... Un concert chargé d'émotions et de dynamisme. Les spectateurs nombreux ont ainsi pu rêver et bouger, car il a été difficile de rester bras croisés et pieds à terre. Un violon, une flûte traversière, deux guitares et un bodhran (instrument de percussion spécifique de l'Irlande) et de la bonne bière, il n'en fallait pas plus pour fêter dignement la Saint Patrick.

Le samedi 26 mars, le groupe de musique irlandaise "Irish Coffee Group" s'est produit à la salle de L'Ensoleiádo devant une centaine de personnes, petits et grands Belcodénois.

Comme d'habitude, tout le monde était heureux de se retrouver autour d'une manifestation préparée par la "Commission Spectacle et Culture".

De plus, l'Oxy truck s'était déplacé exceptionnellement pour offrir une restauration sur place avant, pendant et après le spectacle.



Théâtre Défi de Filles

Vendredi 22 avril 2022 à 21 h, salle de L'Ensoleiádo

Une comédie grinçante de Yves Garric. Peut-on se passer d'hommes ? Dans la vie, bien sûr que non ! Mais au théâtre, c'est un autre problème. Voilà la question que s'est posée notre troupe, composée uniquement de comédiennes.

Musique classique L'Orchestre Paris Provence

Samedi 14 mai 2022 à 21h, salle de L'Ensoleiádo
Concert classique par l'Orchestre Paris Provence

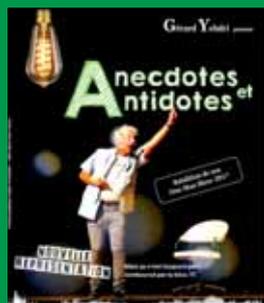


Nous avons apprécié entre autres morceaux :
Barber : Adagio pour cordes ;
Holst: St Paul's suite ;
Grieg: Suite Holberg ;
Britten : Simple symphony

Spectacles à venir

One-man show Anecdotes et Antidotes

Samedi 4 juin 2022 à 21h salle de L'Ensoleiádo



Poète, slameur, tombé dès sa jeunesse dans le chaudron du théâtre, médecin à la retraite, Gérard Yebdry met en scène et joue avec délectation "les perles" de ses patients, trop heureux de faire revivre celles et ceux qu'il a soignés....

Entrée 10 €

Concert Jazz The Shoeshiners Band

Samedi 2 juillet 2022 à 21h, en plein air au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet

C'est avec une passion dévorante que The Shoeshiners Band emprunte le chemin de l'âge d'or du jazz.

Des sonorités New Orleans, aux ballades les plus romantiques, en passant par des pièces explosives du répertoire Big Band, leur swing dynamique et enjoué, nous met irrésistiblement le sourire aux lèvres et la joie au cœur !



Restauration possible sur place.
Entrée 10 €

Les manifestations à la Bibliothèque Municipale

Vendredi 26 novembre, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir la Cie Le Phalène dans le cadre de la tournée de la BD13, *Je vous écris du futur*.

En fin d'après-midi, un atelier animé par Caroline de Vial, magicienne et comédienne, nous a permis de démystifier les "trucs" des mentalistes, et même de créer nos propres tours. À 20h, le spectacle *Je clique donc je suis* nous a proposé un moment à la fois drôle, bluffant et intelligent : des tours spectaculaires pour susciter la réflexion sur les nouvelles technologies et la protection de la vie privée.

Entre les deux, tout le monde s'est retrouvé autour d'une délicieuse auberge espagnole, cuisinée avec amour.

Une soirée joyeuse et chaleureuse qui nous a permis, après une trop longue interruption, de renouer avec les grandes fêtes de la bibliothèque.



Expression Libre

Tribune de la minorité municipale



En tant que conseillers de l'équipe minoritaire, nous poursuivons nos efforts par notre présence assidue à chaque Conseil Municipal. Nous répondons également systématiquement « présent » aux réunions en mairie, si toutefois nous y sommes conviés. Nous continuons à apporter notre regard, nos remarques auprès de l'équipe majoritaire, dans un souci de clarification, mais aussi dans l'intention de contribuer à l'effort commun. Nous constatons une légère amélioration ; cependant nous persistons à penser que nous devrions être d'avantage impliqués dans les dossiers en cours. Nous sommes informés des projets une fois le dossier bouclé, pas de réelle concertation, pas de réelle réunion de travail, ou du moins sans notre concours.

Malgré notre posture positive et constructive, nous n'avons pas le sentiment d'avoir une place dans les travaux des Commissions Municipales ; nous déplorons toujours le manque de communication et d'information régulière auprès des habitants qui découvrent un projet seulement au moment où il est mis en chantier. A ce jour, à 4 contre 15 lors des mises au vote, il nous est difficile de faire passer nos idées.

A nos demandes de création de Commissions de Travail (*dont entre autres une commission dédiée au centre de loisirs Manaque et Coudoulet pour la création d'activités de loisirs 8/15 ans, l'aménagement optimisé des espaces extérieurs et la rénovation énergétique des bâtiments communaux*), M. le Maire refuse et nous répond qu'il n'est pas nécessaire d'anticiper une création de commission, que les projets émergent au fur et à mesure des besoins et si les moyens le permettent... Nous trouvons dommage de ne pas travailler ensemble et en amont sur des projets d'investissement, même si ces derniers, selon l'envergure, ne voient pas le jour rapidement.

Néanmoins, nous avons été informés en Conseil Municipal du 12 avril 2022, de la réfection des enduits extérieurs de deux bâtiments communaux de Manaque (crépis isolant) et du changement des éclairages municipaux (passage au led) dans tout le village. Nous nous plaisons à penser que finalement certaines de nos idées sont entendues.

Puisque nos propositions de projet ne peuvent exister qu'à partir du moment où nous avançons un projet chiffré et clé en main, soumis dans les temps impartis, nous a-t-on expliqué, nous avons proposé à l'automne dernier l'acquisition d'une application communale au bénéfice des usagers (coût pour la commune 150€/mois). En cours d'étude ces mois derniers, M. le Maire a annoncé son accord sur cet investissement !

Interactive, personnalisable, et facile à utiliser, cette application mobile représentera l'accès le plus direct et rapide pour échanger et créer du lien entre habitants, mais aussi avec les élus. Les belcodénois pourront, entre autres, accéder à l'information de Belcodène en temps réel (associations, événements, etc), interagir à tout moment avec la commune et ses élus, et par exemple, payer la cantine en ligne, profiter d'offres de covoiturages entre Belcodénois, signaler un équipement communal détérioré ou dysfonctionnant, donner leur avis sur un projet de la mairie, réserver une salle communale, proposer et voter des projets, etc ... La liste est évidemment non exhaustive. Bref, Belcodène au bout des doigts !

Pour nous suivre ou nous contacter :

E-mail : belcodene.demain@gmail.com - **Site internet :** www.belcodenedemain.fr -

Facebook : BelcodeneDemain2020

Claudia Cuordifede, Antoine Dupla, Valérie Scotto Di Césaré, Jean-François Bernard

Tribune de la majorité municipale



Nous avons enfin retrouvé un semblant de vie normale vis-à-vis de la pandémie, même s'il faut rester vigilant. Il nous a été difficile pendant cette période de maintenir les différentes manifestations et occasions de nous réunir.

Beaucoup d'entre vous ont eu l'impression qu'il ne se passait plus rien dans notre village mais sachez que nous avons tout mis en œuvre afin de réaliser ce qui était encore possible au regard des règles imposées qui pouvaient changer du jour au lendemain.

Nous avons repris un fonctionnement à peu près normal avec les fêtes de fin d'année (Père Noël pour les enfants) et la commission spectacle a pu vous proposer une soirée théâtre en Octobre, un spectacle sur Brassens en février ainsi qu'une soirée irlandaise en mars.

D'un autre côté, bien qu'il y ait eu des répercussions liées à cette crise (notamment sur les délais), le programme sur lequel le groupe de la majorité s'est engagé auprès de vous, se déroule normalement.

Alors que nous entrevoyons la fin de cette épreuve, une autre se présente déjà à nous au travers de la crise en Ukraine qui augure de profonds changements sur notre mode de vie individuel comme collectif. Il faudra sans doute revoir un certain nombre de choses quant à l'augmentation plus que sensible du prix de l'énergie et des matières premières.

Le bon état financier de la commune lié à une gestion rigoureuse depuis des années va nous permettre d'amortir le choc, mais il n'en reste pas moins que nous allons sans doute être obligés de revoir un certain nombre de priorités.

Espérons que ce conflit se termine au plus vite et que le monde retrouve une stabilité permettant d'envisager un futur plus serein pour nos enfants.

Les Conseillers de la majorité municipale

Comité des Fêtes

Les activités ont repris !

Après une longue interruption de deux années, imposée par la crise sanitaire du Covid-19, l'équipe de bénévoles du Comité de Fêtes a lancé le départ des activités 2022 par l'organisation d'un loto le 12 mars dernier.

Dans une ambiance chaleureuse et amicale, 120 participants ont répondu présents dans la salle du temps libre où s'est déroulée cette belle soirée loto.

Neuf parties ont été jouées dont 7 parties à 2 quines + un carton plein, une partie carton plein et une partie spéciale Président d'Honneur, Jean-Pierre Fabre, qui consistait en un carton vide.

Si la situation sanitaire le permet, le Comité poursuivra ses activités et espère que les Belcodénoises et Belcodénois seront nombreux à y participer.

La Foire Horticole du 1^{er} mai a marqué la reprise des activités festives. Elle sera suivie par le vide-grenier du Lundi de Pentecôte le 6 juin, la Fête de la Musique le mardi 21 juin, les festivités du 14 juillet, le vide-grenier du dimanche 11 septembre.



Cercle du Progrès de Belcodène

Enfin, avec le printemps, la vie a repris ses droits.

Après deux années compliquées, nous pouvons à présent nous déplacer sans masque, sans pass sanitaire. Tout n'est pas terminé mais nous espérons être sur la bonne voie.

Le Cercle a réussi à maintenir le rythme de 12 lotos toute la saison hivernale malgré la pandémie, pour le plus grand bonheur de ses adhérents. Bravo.

L'apéritif offert aux Belcodénois et Belcodénoises, a eu lieu le dimanche 3 avril.

Il a été l'occasion de nous retrouver, et d'enregistrer le renouvellement des cartes d'adhésion à l'association.

Nous rappelons pour les nouveaux adhérents que le Cercle est ouvert tous les week-ends à partir du vendredi soir 18 h, les jours fériés, et veille au soir pour vous désaltérer à l'ombre du platane en famille et entre amis.



Le jeudi 26 mai, jour de l'ascension nous avons organisé notre traditionnelle "Sardinade" à partir de 11 h.

Une belle réussite avec de très nombreux participants, enthousiastes de retrouver cette manifestation pour laquelle la Commission du Cercle n'a pas ménagé sa peine, tant à la cuisson qu'au service.

Pour être informés sur les nouvelles activités à venir, nous recommandons à nos membres de s'abonner à notre page



Cercle du Progrès Belcodène - Officiel





Association des Parents d'Elèves de Belcodène

Un groupe qui s'agrandit !

L'APE, un groupe de 21 parents !

L'APE est une association indépendante. Elle existe grâce au bénévolat de parents d'élèves de l'école. Les membres du bureau de l'association sont élus lors de l'assemblée générale qui a lieu chaque année après la rentrée scolaire de septembre. Elle a pour objectif de travailler en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et de permettre de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux des élèves.

L'APE contribue activement à l'organisation d'événements autour de la vie de l'école comme le goûter de Noël, la kermesse, l'action Initiatives....

Vous souhaitez participer ou contribuer aux prochains événements ? Contactez un des membres du bureau, nous avons besoin de tous !

L'APE, les membres du bureau

- ▶ Laurence Jallon - 06 03 92 17 31
- ▶ Sébastien Artero - 06 58 23 05 02
- ▶ Claudia Cuordifede - 06 09 15 79 83
- ▶ Davide Fernandes - 06 79 30 38 58
- ▶ Marlène Diard - 06 85 18 26 36
- ▶ Richard Wagner - 07 68 32 58 23
- ▶ Virginie Venzoni - 06 11 80 12 06
- ▶ Sophie Bailly - 06 64 90 51 71
- ▶ Angélique Polacci - 06 19 14 34 85



L'APE et ses missions !

- ▶ Constituer une liste de parents délégués. Une fois les parents élus, il est créé le groupe RPE (Représentant des Parents d'Elèves).
- ▶ Récouter des fonds en organisant des ventes et des manifestations tout au long de l'année scolaire, dans le but de financer les projets et matériels pédagogiques définis avec l'équipe enseignante.



Les RPE et leurs missions !

Ces derniers représentent les enfants et les familles lors des conseils d'école (réunions trimestrielles école-mairie-parents délégués) mais également tout au long de l'année scolaire pour les accompagner dans le traitement des problèmes ou difficultés rencontrés dans le cadre de l'école.

Ils peuvent également reléguer certaines informations importantes via les groupes WhatsApp créés en début d'année pour chaque classe. Les parents qui ne sont pas encore inscrits sur le groupe de leur enfant, peuvent toujours le faire via l'e-mail : ape.belcodene@gmail.com.

Pour cette année, l'APE a sélectionné un sac marin en tissu pour le projet école (dessins de tous les enfants de l'école) et la bouteille transparente pour le projet classe (dessins des élèves de la classe uniquement).

Pour un peu plus de détails voici quelques chiffres : en tout ce sont 131 sacs et 145 bouteilles commandées, 179 dessins imprimés, 4 heures de préparation de commande, 3 heures de déballage des cartons et réception des commandes et 1 heure de distribution intense des 145 colis aux parents.

C'est surtout un grand merci aux enfants pour leurs jolis dessins, aux maîtresses pour leur accompagnement, aux membres de l'APE pour leur travail et aux familles pour leurs commandes.

L'APE et l'action initiative !

La première action proposée par l'APE pour l'année scolaire 2021-2022, depuis deux années consécutives, est la vente d'objets originaux personnalisés et imprimés avec les dessins des enfants. Véritables cadeaux pour toutes les occasions, ce sont surtout des souvenirs uniques et originaux de l'année scolaire des petits.



Un beau projet que nous reconduirons l'an prochain avec beaucoup de plaisir.



L'APE et la fête de Noël !

Enfin, une fête dans la cour de l'école ! Le 17 décembre 2021 à 17h, les enfants ont pu s'amuser avec leurs camarades avant de partir en vacances. Pour leur plus grand plaisir et reprendre des forces, nous leur avons offert un bon chocolat chaud et la possibilité de goûter aux stands de gâteaux, de crêpes et de boissons. Et le grand scoop 2021 ! Reste l'accueil du Père Noël en avant première ! Les enfants ont pu repartir avec une jolie photo souvenir.

Les parents n'ont pas été oubliés avec la possibilité de déguster un vin chaud aux épices qui sentent bon Noël et de visiter quelques stands d'artisans locaux que nous remercions.

L'APE et les prochains évènements !

L'équipe s'est réunie dernièrement pour lancer l'organisation des prochains évènements. Est en projet la grande kermesse... après une longue période sans évènement, il va falloir être à la hauteur pour proposer une fête extraordinaire qui restera gravée dans les mémoires de nos bambins.

Nous suivre et/ou nous rejoindre :

<https://ape-belcodene.jimdofree.com/>
Facebook : Ape Belcodene

Nous contacter :
Pour des préoccupations d'ordre général,
Compte mail habituel : ape.belcodene@gmail.com

LUDO ACADEMIE BELCODÈNE



La Ludo Académie Belcodène repointe le bout de son nez

C'est avec encore plus de motivation, que tous les bénévoles de l'association du LAB se sont retrouvés pour préparer la saison 2021/2022, afin de mettre en place tous leurs projets d'avant la crise "Covid", mais aussi de présenter de nouvelles idées, et ainsi pouvoir proposer aux petits moyens et grands Belcodénois des actions écologiques et solidaires, des soirées à thèmes, des soirées sans écran, un loto ... et d'autres surprises !

La soirée Halloween

Les petits monstres étaient de retour ce dimanche 31 octobre, pour hanter notre village.

Une soirée d'Halloween, frissonnante comme on les aime, à la salle de l'Ensoléiado, grâce aux très nombreux participants mais aussi à toute l'équipe de l'association.

Merci à tous, merci au FLB pour son soutien, Bravo au LAB et même pas peur !!!



Les soirées ludiques

Une soirée sans écran c'est possible !

Conduire une Formule 1, créer ses plantations, explorer des mines, et bien d'autres choses, c'est possible !

Retrouvons-nous de 3 à 99 ans, un mardi soir et un vendredi soir par mois à la salle du temps libre, à partir de 20h30 pour découvrir ou faire découvrir des jeux de société. Alors à vos dés !

Renseignements François 06 88 88 67 58

La soirée découverte du 9 novembre

Tous les présents, grands et petits, sont unanimes : 2 soirées par mois c'est trop peu !! Et oui cette soirée découverte fût un moment de partage et de rire et franchement... ça fait du bien.

Les éco-actions solidaires

La section a pour but de mettre en place des actions écologiques ou solidaires sur le village et aux alentours.

Le samedi 13 novembre, ramassage des déchets sur la commune

Environ quarante Belcodénois ont répondu présent à l'appel de la Ludo Académie Belcodène qui organisait une opération de ramassage de déchets sur notre commune. L'objectif était à la fois de nettoyer notre exceptionnel cadre de vie, mais aussi de permettre aux Belcodénois de retrouver un lien social.

Nous nous sommes répartis sur différents secteurs puis nous sommes allés à la chasse aux déchets armés de gants et de sacs poubelles. Prévoyant, Gilles s'était même muni d'une pince prétextant éviter à sa femme de se baisser.

Après 1h30 d'une collecte fructueuse, certains participants se sont retrouvés au point de tri sélectif situé devant le comité des feux pour le tri des déchets.



Certains de ces déchets mettent longtemps à se décomposer dans la nature et sont très nocifs pour l'environnement.

Déchets	Temps de décomposition
Mouchoirs et serviettes en papier	3 mois
Mégot de cigarette	2 ans
Boîte de conserve	De 10 à 100 ans
Bouteilles en plastiques	De 100 à 1 000 ans
Canette en aluminium (100% recyclable)	De 200 à 500 ans
Sac en plastique	400 ans
Polystyrène	1 000 ans
Verre (100 % recyclable)	4 000 ans



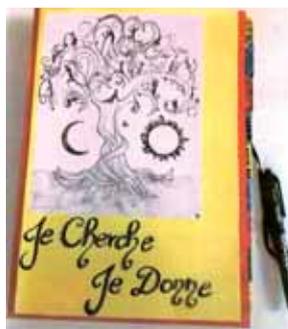
Preuve que certains objets sont conservés intacts pendant de longues années, Anaïs a eu la vive émotion de retrouver à 50 m de chez elle une vieille photo datant d'il y a 26 ans et qui la montre en compagnie de ses frères.

Et pourquoi ne pas organiser des balades nettoyage sur le littoral ?

Le classeur à dons

Donner au lieu de jeter.

Ni vente, ni troc, uniquement du don.



Mise en place d'un "classeur à dons" à l'Épicerie l'Oulivastre dans lequel chacun peut inscrire ce qu'il cherche et /ou ce qu'il donne.

Le classeur est disponible les jours aux horaires d'ouvertures du magasin.



Les cartes de vœux

La section éco-actions-solidaires a préparé la base de 200 cartes de vœux distribuées aux enfants à l'école afin qu'ils puissent les décorer et écrire un petit mot chaleureux pour nos anciens à la maison de retraite "Vivre à L'Oustau" ainsi que pour les sans-abris de Marseille. Ces cartes rentreront dans la confection commune des boîtes de Noël pour les plus démunis le dimanche 5 décembre.

Dimanche 5 décembre, Les boîtes de Noël

Le LAB soutient l'action "Les boîtes de Noël pour les plus démunis".

26 bénévoles ont rejoint la section éco-actions-solidaires du LAB et Elodie De Junneman (à l'origine de ce projet) ce jour-là pour confectionner 281 boîtes de Noël et récolter 26 boîtes déjà préparées par des Belcodénois (grâce à l'initiative de Nathalie Potet) ce qui fait un total de 307 boîtes de Noël qui ont été distribuées aux sans-abris de Marseille lors de la maraude des taxis de l'espoir le jeudi 16 décembre au soir. Merci à tous pour votre participation, on remet ça l'année prochaine ! Alors si vous aussi vous souhaitez participer à ce type d'actions ou en proposer d'autres, VENEZ NOUS REJOINDRE !

Renseignements Manu 06 04 06 81 85

La Ludo-Babies

Le rendez-vous des assistantes maternelles et de leurs bambins.

Tous les mardis matin, à la salle du temps libre, un temps collectif précieux pour les enfants et leurs nounous, qui pendant deux heures, échangent, jouent, rigolent en partageant des moments de loisirs créatifs, de motricité, et autres en fonction des humeurs et des saisons !



Loto du samedi 4 décembre

Un premier loto pour le LAB en collaboration avec le TCB (Tennis Club de Belcodène) qui fut, malgré toutes les complications et difficultés pour être organisé, une réussite. Un peu plus de 80 personnes étaient présentes. Un grand merci à Valérie Laurent pour son organisation et merci à tous les commerçants et artisans pour leur aide et participation.

LUDO ACADEMIE
BELCODÈNE



Le site web fonctionne

www.ludo-academie-belcodene.fr

Allez le consulter ! La page Facebook LAB vous informe quotidiennement.

Tarif annuel d'adhésion 10€/personne ou 20€/famille avec un accès à toutes les activités.

Infos et contact : Nicolas 06 11 12 07 86

A noter sur vos agendas

Vendredi 27 mai à 20h30 : Soirée ludique (salle P. Bogi)

Mardi 7 juin à 20h30 : Soirée ludique (salle P. Bogi)

Vendredi 24 juin à 20h30 : Soirée ludique (extérieur Manaque)

Ludo by Night

Cette section a été créée dans le but de nous rassembler et de passer des moments festifs. Ainsi nous vous avons donné rendez-vous le samedi 26 février pour une soirée karaoké. Ce fut une soirée sympathique pour les chanteurs, petits et grands, sans doute grâce au cocktail de bienvenue. Le 7 mai 2022 s'est déroulée une soirée quiz à la salle des fêtes de Manaque et Coudoulet.

Société de Chasse de Belcodène

En application de l'arrêté du 5 octobre 2020 relatif à la sécurité en matière d'activité cynégétique, les chasseurs ont l'obligation de recevoir une formation décennale sur la sécurité, le maniement d'armes et lors d'actions de chasse.



La première remise à niveau du permis de chasse a eu lieu le 8 mars 2022 à Belcodène sous l'égide de Ludovic Collard, technicien de la fédération de chasse des Bouches-du-Rhône.

50 chasseurs de la Société de Chasse de Belcodène ont participé à cette formation obligatoire.

Nous remercions Monsieur Patrick Pin, Maire de Belcodène, qui a mis à notre disposition la salle de l'Ensoleiada équipée d'un vidéoprojecteur.



Voyages en peinture

Comme chaque année, les artistes petits et grands ont travaillé assidument sur les différents thèmes proposés par Sylvie.

Cette année, au vu des circonstances particulières liées à la pandémie, Sylvie a donné un thème afin de voyager avec les pinceaux ! Chacun devant en effet choisir une destination. Ensuite, il fallait réaliser 3 tableaux sur le pays choisi : un paysage, une nature morte et un portrait. Ce thème a permis à tous de travailler plusieurs techniques : l'acrylique, l'huile, l'aquarelle et bien sûr les techniques mixtes avec matières et collages. Par exemple, Marie-Agnès a choisi les USA avec un magnifique paysage représentant "Monument Valley", accompagné du portrait très réussi d'un chef Apache ! D'autres, comme Brigitte, ont préféré voyager un peu moins loin, et partir au Pays Basque avec la représentation de magnifiques paysages de bord de mer !

Le deuxième thème a été un peu plus difficile à aborder ; il s'agissait de réinterpréter un tableau abstrait de Sonia Delaunay sur une toile toute en longueur de 20x100. Après quelques hésitations, la créativité a été au rendez-vous avec des œuvres très diversifiées et colorées ! Nous avons aussi beaucoup travaillé le dessin et le pastel en réalisant de magnifiques natures mortes et des portraits au cours d'un stage de 6h réalisé en extérieur.

Les plus jeunes ont été aussi très créatifs. Outre un travail du dessin sur feuilles, nécessaire avant toutes réalisations sur toiles, ils ont créé des œuvres très colorées pleines de fantaisie !

Malheureusement, tout ce travail n'a pu faire l'objet d'une exposition comme chaque année à cause de la crise sanitaire. Pour les périodes où les cours en intérieur étaient impossibles, Sylvie a assuré un suivi pédagogique en envoyant à chacun, des dessins et tableaux à réaliser afin de ne pas perdre le contact. Heureusement, nous avons pu reprendre les cours normalement en septembre, et nous travaillons sur différents thèmes tel que "le ciel", "la nuit" et "le silence". Nous avons aussi réinterprété un tableau de Camille Corot "la gitane à la mandoline".

Tout le travail des enfants et des adultes sera présenté lors de notre exposition vernissage du Samedi 21 Mai à l'Ensoleiàdo. Nous vous attendons nombreux pour l'apéro à partir de 18h30 !

Les stages de l'été

Cette année, nous vous proposons des stages d'été pour les ados, les enfants, et les adultes :

- **Stage Ados** : du 4 au 8 juillet, de 9h à 17h. Stage d'arts plastiques (peinture, dessin, sculpture, collage, jeux divers...)
- **Stage Enfants** : du 11 juillet au 13 juillet de 9h à 17h
- **Stage Adultes** : "peinture intuitive" le samedi 18 juin de 10h à 13h, et le samedi 25 juin de 10h à 13h

Pour tout renseignement, veuillez contacter Sylvie au 06 88 23 39 14

Association Sportive et Culturelle de Belcodène (ASCB)



Danse orientale
☎ 06 17 44 45 98

Nos activités à Belcodène



Gym Seniors
☎ 06 25 35 22 70



Modern Jazz
☎ 06 25 35 22 70



Qi Gong
☎ 06 20 54 21 30



Tir à l'arc
☎ 06 30 92 01 65

L'ASCB à votre écoute

Une activité à nous soumettre ? Une question ?
Contactez-nous et donnez-nous votre avis



@ASCBELCODENE

WWW.ascb-13720.fr

Lou Mézagré de Belcodène

Le mot du Président de l'ASCB

On s'était dit rendez-vous... non pas dans 10 ans, comme dans la chanson, mais quand la crise sanitaire nous le permettrait. Et enfin, après presque 2 années d'inactivité, nous y sommes !

Quel plaisir de vous retrouver tous, aussi nombreux qu'avant la pandémie, aussi dynamiques et aussi motivés ! Toutes nos activités ont repris et nos professeurs sont ravis d'exercer à nouveau.

Vous n'avez pas encore osé franchir le pas ? La situation sanitaire vous inquiète ? Prenez contact, faites un cours d'essai, informez-vous sur nos protocoles sanitaires. Nous serons ravis de vous renseigner, vous conseiller et vous rassurer.

Et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Gérard STAES

☎ 06 20 54 21 30

Sport

Boxe Française

☎ 06 52 26 71 50

MMA

☎ 06 01 93 76 72

Fitness : zumba, renforcement musculaire, pilates

☎ 06 25 35 22 70

Yoga

☎ 06 61 21 99 58

Hip-Hop

☎ 06 01 93 76 72

Baby-Gym

☎ 06 25 35 22 70

Culture

Piano

Cours particulier ☎ 06 28 71 70 82

Guitare

Cours particulier ☎ 06 28 71 70 82

Batterie

Cours particulier ☎ 06 28 71 70 82

Club des Anciens

Après deux ans de pandémie, nous avons repris depuis le mois de septembre 2021, les nombreuses activités programmées par l'E.S.13 (sorties, goûters festifs pour Noël, les rois, les crêpes ou la fête des mamies) et les après-midi de cartes et loto à l'Ensoleiado.



Au mois de novembre, nous sommes allés à la Ferme Marine, pour déguster, comme chaque année, un repas de coquillages, crustacés et tout autre produit de la mer.

Pour Noël, c'est à l'Etang des Aulnes que nous avons passé une belle journée avec animation dansante.

L'année 2022 a commencé avec un bon gâteau des rois, suivi d'une escapade dans la Drôme où nous avons pu déguster un bon cochon à la broche au restaurant "La Terrine".

Au mois de mars, c'est à Villelaure que nous sommes allés déguster de bons pieds et paquets maison, après avoir fait le marché de Pertuis.

Pour les personnes qui seraient intéressées par nos activités, nous avons en prévision : "Les grands buffets de Narbonne" et la Bouillabaisse au restaurant "Le saint Pierre" au Brusuc, sans compter tous les repas dansants et le spectacle organisé par l'Entraide Solidarité 13.

Pour toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre, passez au club le jeudi après-midi.



Les Tricot'Heureuses de Belcodène

Malgré toutes les difficultés rencontrées ces derniers temps, notre association garde son cap, et nous continuons à tricoter pour des établissements qui ont de plus en plus de besoins ; chaque année, environ 2 000 pièces sont distribuées.

Cet été, les tricot'heureuses se donnaient rendez-vous à l'abri du soleil, sous le toit du barbecue de Manaque.

Aujourd'hui nous avons retrouvé les locaux du pool-house du Tennis-Club de Belcodène qui nous reçoit toujours aussi gentiment tous les lundis après-midi.

Nous espérons en des jours meilleurs où nous pourrions reprendre notre collaboration avec les bibliothécaires et continuer ainsi à initier les enfants au tricot pour créer leurs personnages de contes.

Pour l'instant nous préparons la distribution des ouvrages en cadeaux de Noël.



Si vous voulez nous soutenir en nous donnant de la laine ou nous rejoindre, vous pouvez contacter Patricia Defazy au 04 42 70 61 44.





Football Ligue Belcodène



Les Tournois

Samedi 12 juin 2021, Bel'School Cup.

Le rendez-vous annuel des petits mordus de ballon. Cette année de la féminité au rendezvous avec une équipe qui

avait un effectif 100% fille. Celles-ci ont su soulever les foules et enflammer les tribunes pour la "Child Cup" (7-11 ans). Les joueurs de la "Baby Cup" ont réussi, eux aussi, à faire se lever les supporters présents. Une ambiance générale fidèle à la mentalité du football à Belcodène.



L'équipe des filles



La "Child Cup" (7-11 ans)



Les participants du CVC

A noter sur vos agendas

Samedi 11 juin : Bel'School Cup de 12h à 18h (tournoi ouvert aux 5/15 ans)

Dimanche 12 juin : Légende Cup de 13h à 17h (tournoi ouvert aux 40 ans et plus)

Samedi 25 et dimanche 26 juin : 30^{ème} édition du CVC (tournoi ouvert aux 16 ans et plus)

Les participants de la Bel'School Cup



Baby cup



Samedi 26 et dimanche 27 juin 2021, CVC.

En 2021 l'Albanie s'impose pour la seconde fois de son histoire au cours de ce tournoi "mondial" réunissant une centaine de joueurs de tout continent. Une finale face à la Grèce, un exemple d'engagement physique, de justesse technique et, cerise sur le gâteau, d'un fair-play (d'un côté comme de l'autre) comme on aime le voir. Un spectacle magnifique ! Bravo les artistes.



L'Albanie gagnante du tournoi



Football Ligue Belcodène (suite)

L'Euro 2020



Cet été, près de 30 supporters se sont retrouvés devant l'écran géant de la salle du temps libre (P. BOGI) pour voir l'évolution des Bleus tout au long de son parcours. Un parcours plus compliqué qu'en 2018.



La Foot'School

2020/21 : Pas d'arrêt !

Seules les initiations de football pour les 4-15 ans n'ont pas subi d'arrêt avec cette crise Covid. Seuls événements annulés : le match marathon contre les coachs et la sortie de fin d'année.

2021/22 : Une révolution !

Pour cette saison 2021-22, la Foot'School s'est associée au club de l'ES Gréasque et est maintenant affiliée à la FFF (Fédération Française de Football). Grâce à l'accueil chaleureux de l'ES Gréasque et plus particulièrement de Patrick Arguilles, ainsi qu'à la demande de notre coach Raphaël Helfer, les enfants de 5 à 11 ans participent aujourd'hui aux différents plateaux et championnats de FFF sur le district de la Provence.

Un commencement plein d'enthousiasme de la part des enfants, mais aussi de leurs parents. Cette joie se répercute sur les coachs, il est donc d'autant plus plaisant de voir nos enfants pleins de sourires, réunis autour d'un ballon. La passion se transmet !

Aujourd'hui l'équipe des coachs est composée de notre doyen Dominique Vernel, toujours présent pour aider dans l'encadrement, de Nicolas Vullo, nouveau coach des U8-U9, de Nicolas Silvia, qui s'occupe des U6-U7 les plus petits, et de Raphaël Helfer coach des U10-U11.



Espoir Ligue (Collégiens)

Seul petit bémol est l'absence des collégiens sur cette nouvelle aventure. La difficulté majeure rencontrée est le faible taux de participation de ces derniers. Entre les copains et copines, le téléphone portable, les devoirs, les jeux vidéo ... il faut s'organiser car en tant que collégien les parents demandent un peu plus d'autonomie de la part des enfants. Pas facile au début. Un championnat interne le dimanche après-midi est mis en place mais reste toujours en attente, faute d'inscriptions suffisantes.

Focus sur... Raphaël Helfer

Une parenthèse sur ce coach natif de Belcodène qui vit à Auriol. Depuis son arrivée au sein de la FLB, il a su insuffler un souffle de professionnalisme. Il hisse à chaque séance le jeu des enfants et le niveau des coachs qui l'entourent. Si nous sommes affiliés à la FFF, c'est grâce à lui. "Il n'y a pas mieux que les matchs pour apprendre le football" ne cesse-t-il de dire. Et c'est vrai. Nous espérons le garder le plus longtemps possible et nous le remercions, ainsi que ses proches qui l'accompagnent sur nos événements avec grand cœur.



La Master Ligue

SAISON 2020/21 : Version accélérée

La coupe et les championnats de ML1 et ML2 se sont vus jouer en version plus qu'accélérée.



Coupe de la Ligue 2021

Le samedi 11 juin les derniers matchs de coupe se sont joués en 2 mi-temps de 5 minutes (au lieu des 2x25 minutes) et c'est le Zénith de Belcodène qui l'a emporté.

Master Ligue 1 et 2 2021

Même formule pour les 2 ligues du championnat où tous les matchs se sont joués le dimanche 12 juin sur toute la journée. Aux termes de ces rencontres les Collogos de Belcodène ont remporté la Master Ligue 2 et sont promus en Master Ligue 1 immédiatement après être descendus l'an dernier. Les champions en Master Ligue 1 sont les joueurs de l'International de Belcodène pour la 7^{ème} fois sur 10 possible dans l'histoire de la FLB. Un véritable exploit pour cette équipe vieillissante.



Nouveau : Légende Ligue

Pour la saison 2021/22, les +40 ans ont maintenant leur propre championnat. Regroupant pour l'instant 15 inscrits qui ne se batront pas pour un titre collectif, mais pour un titre individuel. Et oui, ces 15 joueurs formeront 2 équipes qui se mélangeront toute l'année afin de ne jamais voir 2 fois le même match. Bonne route à nos légendes.

Loto, Samedi 29 janvier 2022

Nous vous avons donné rendez-vous pour notre superbe loto annuel organisé de mains de maître par Véronique Long et Stéphanie Barone. Bravo à Stella pour le voyage et merci aux commerçants et artisans qui ont généreusement participé.

Info et contact : www.football-ligue-belcodene.fr
06 11 12 07 86 (Nicolas)



La crise sanitaire a grandement perturbé la saison 2021 : annulation des rencontres, des tournois, difficultés d'accès aux courts et aux cours.

Le début de la saison 2022, décalée suite à la rénovation des 3 courts, s'annonçait plus sereine avec un retour progressif à une vie normale, mais les dernières déclarations de notre président nous font craindre qu'elle soit aussi perturbée que 2021.

Nous avons essayé de maintenir au mieux l'activité du club dans la mesure des contraintes sanitaires imposées par notre fédération.

Nous avons pu aussi profiter d'un "créneau de tir" pour organiser notre trail annuel (décalé du 1^{er} mai au 3 juillet dernier).

Cette 3^{ème} édition s'est déroulée en soirée afin d'éviter les fortes chaleurs et a rassemblé plus de 200 participants.

Cela a aussi permis aux coureurs, accompagnants, bénévoles mais aussi aux Belcodénois de se retrouver pour un repas en extérieur. Avec les trois food-trucks et les pizzas cuites sur place au feu de bois par de notre épicier, nous avons eu un large choix.

La journée s'est achevée tard autour du groupe Belcodénois "Les intrus" qui a animé toute la soirée (encore merci à eux). Cette manifestation est organisée par le TCB mais ne pourrait avoir lieu sans les quelques 50 bénévoles qui nous accompagnent depuis le début et que nous tenons à remercier vivement.



Belcodène se raconte...

La Sainte-Barbe



Le 4 décembre, c'est la fête des mineurs et des sapeurs-pompiers.

Véritable temps fort de l'année, le moment où tous les mineurs et pompiers se retrouvent, simplement pour partager un bon repas, dans une ambiance festive et de franche camaraderie. La dimension festive se retrouve dans le faste des menus gargantuesques. La fête peut être à l'initiative de la municipalité ou bien des pompiers et des mineurs eux-mêmes.



Qui ne connaît pas la sainte Barbe ?... Tout le monde a déjà entendu parler de la Sainte-Barbe, surtout dans notre bassin minier.

L'origine de la Sainte-Barbe est perse, cette sainte est représentée en jeune fille portant une couronne, une palme de martyre et un ciboire. D'une grande beauté, elle reçoit beaucoup de demandes en mariage, mais elle refuse. Son père la renferme alors dans une tour de luxe où elle vivra à l'écart des hommes C'est alors que le Christ se révèle à elle. Quelques martyres subis par Sainte-Barbe : on lui arrache les seins, la brûle avec des lames de bougies Elle est fouettée, promenée nue à travers le pays, ensuite son père la décapite. Aussitôt il est frappé par la foudre.

La richesse des légendes entourant le martyre de sainte Barbe a suscité diverses croyances et pratiques : les mineurs, les artificiers, les fondeurs, les couleuvriers, les arquebusiers et bien sûr les pompiers se sont mis sous sa protection. Les patronages de la Sainte-Barbe les plus connus furent ceux des mineurs, des canonniers et des pompiers. Elle fut surnommée la sainte feu.

Sainte-Barbe est aussi une tradition qui accompagne celle des santons de Provence.

On plante des lentilles à la Sainte-Barbe le 4 décembre et on les place dans la crèche avec les grains de blé qui font partie aussi de la tradition à cette date. Selon le rite de la fécondité, une bonne germination augurerait d'abondantes récoltes pour l'année.

Aujourd'hui, tous les corps ne fêtent pas la Sainte-Barbe, ils ont conservé seulement la dimension conviviale en organisant un repas entre membres du corps.

Pourtant, célébrer Sainte-Barbe est souvent un moment privilégié pour réaffirmer la cohésion du groupe, rendre hommage aux disparus. Ensuite chaque famille, celle des sapeurs-pompiers et celle des mineurs se réunit pour partager un moment amical, qui peut conduire parfois jusqu'au petit matin.

Alors vive la Sainte-Barbe !